

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

| VU | les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1, D612-33 à D612-36-1 ; | | |
|----|---|--|--|
| VU | le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ; | | |
| VU | l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ; | | |
| VU | l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master | | |
| VU | la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ; | | |
| VU | la proposition de la Directrice de l'INSPÉ Centre-Val de Loire – Académique Orléans-Tours ; | | |

DECIDE

Article 1:

Le jury de délivrance du master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation second degré parcours Lettres, au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Présidente du jury :

| | J | · · | |
|---|-----|----------------|--------------------------|
| - | Mme | Laure DEPRETTO | Maîtresse de Conférences |

Vice-Présidente du jury :

- Mme Claire COLOMBEL-TEUIRA Maîtresse de Conférences

Membres du jury:

- M. Philippe HAUGEARD Professeur des Universités
- M. Nicolas LOMBART Maître de Conférences

Article 2:

En cas de force majeure entraînant l'absence de la Présidente de jury, le membre désigné en qualité de viceprésident assure la présidence du jury.

Article 3:

Le conseil de perfectionnement du master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation second degré est constitué comme suit :

- L'IA-DASEN représentant Monsieur le Recteur : Mme Solène BERRIVIN
- Le doyen et/ou vices-doyens des IA IPR : M. Manuel PEAN (pouvant être supplée en cas d'absence par Mme Mélanie PERRIN ou M. Sylvain ANDRÉ)
- La doyenne des IEN2D : Mme Anne FAYON
- Le doyen des IEN-ET-EG-IO, IEN FC : M. Jean-Luc LAPEYRE

- Deux chefs d'établissement : Mme Cécile GALHARDO, collège de Saint Avertin et M. Jérôme LAUXIRE, Cité Scolaire Augustin Thierry à Blois
- La directrice ou la directrice adjointe de l'INSPÉ : Mme Nathalie MAGNERON ou Mme Anne BOUJU-GOUJON
- La responsable de la mention MEEF 2nd degré : Mme Evelyne BOIS
- La VP Formation pour l'université de Tours : Mme Stéphanie CARREZ
- Responsables de parcours ou correspondants INSPÉ CVL :
 - ⇒ Anglais : M. Stéphane BRUNEL (O) et Mme Ariane LAINÉ (O)
 - ⇒ Espagnol: Mme Geneviève FEUILLATRE (T)
 - ⇒ Histoire-Géographie : Mme Françoise BEAUGER-CORNU (O) et M. Sylvain JANNIARD (T)
 - ⇒ Lettres modernes : Mme Christine RAMAT (T) et Mme Laure DEPRETTO (O)
 - ⇒ Musique : Mme Stéphanie MONNIER (T)
 - ⇒ Education Physique et Sportive : Mme Karine PARET (O)
 - ⇒ Mathématiques : Mme Sandrine GRELLIER (O)
 - ⇒ Physique-chimie: M. Olivier DURAND (O) et Mme Magaly CARAVANIER (T)
 - ⇒ Sciences de la vie et de la terre : M. Jean-Pierre GOMEZ (O)
- Les chargés d'étude MEEF 2nd degré culture commune de l'INSPÉ: Mme Emiline MUNN (M1 Orléans), M. Jean ROUSSEL (M1 Tours), Mme Véronique ROISIN (M2 Tours) et M. David COUVERT (M2 Orléans)
- Un représentant PFA : M. Éric MAGNE (Histoire-Géographie)
- Le représentant du service des études de l'INSPÉ CVL : M. Rémi LEBLANC
- Le responsable du bureau des stages et de l'alternance : Mme Rosa MARTINS DA SILVA
- 4 Représentants délégués M1 des MEEF d'Orléans :
 - ⇒ M. CHAUVET Clément
 - ⇒ Mme FRESNAY Perrine
 - ⇒ M. PIGEON David
 - ⇒ Mme SAULNIER Marion

• 4 Représentants délégués M1 des MEEF de Tours

- ⇒ Mme BARBIN Claire
- ⇒ Mme BROCHEN Anaëlle
- ⇒ M. CALARD Nicolas
- ⇒ Mme JARDINAUD Esther

4 Représentantes déléguées M2 des MEEF Orléans

- ⇒ Mme ADAN Léa
- ⇒ Mme OUAZOUZ-OUAGHADE Yousra
- ⇒ Mme SIMANA Anissa
- ⇒ Mme TOURNOIS Louise

· 3 Représentants délégués M2 des MEEF de Tours

- ⇒ Mme LOUNNAS Lucile
- ⇒ M. SARZEAU Quentin
- ⇒ Mme JUBI-TROYA Malicia

Fait à Orléans, le 16 décembre 2024

Par délégation du Président La Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Riliclia

Eric BLOND

Paule QUILICHINI